
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 AOUT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00988 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de vingt (20) élèves Educateurs de la Petite Enfance, session 2023.

Ce sont :

EDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZONGO NANAWINNIN NICOLAS	336028	B17816183	06/12/91
2°	SANKARA ISSOUF	325646	B10467778	31/12/87
3°	NANKOZA JULIE JOSEPHINE	306215	B11409862	17/08/87
4°	OUEDRAOGO VINCENT	325200	B10055731	22/01/91
5°	BATOE BLAISE	348772	B5697879	13/07/94
6°	ZONGO PAUL	325091	B10402780	08/10/90
7°	KINDO AMSETOU	363418	B7757941	31/12/97
7°	VENEGDA VINCENT DE PAUL WENDPANGA	282329	B12847688	28/11/90
9°	NEBIE BELI BERNARD	350733	B16452326	12/01/88
10°	KABORE ABEL	305923	B17651709	31/12/82
11°	ZONGO ANGELINA	332811	B13692475	09/10/87
12°	DEM BINTOU	342555	B11261992	09/11/90

Arrêté la présente liste à 12 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

EDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon